

détourne du travail toutes les classes de contribuables à une époque où s'impose une rapide expansion de l'embauchage et où la main-d'œuvre doit accepter de se déplacer.

Puisque tel est son avis, pourquoi le ministre n'a-t-il pas le courage d'agir d'après ses propres convictions. S'il estime qu'il nous faut produire, pourquoi persiste-t-il à refroidir l'ardeur au travail, à paralyser l'expansion de l'industrie et du commerce et à maintenir un taux élevé d'impôt sur le revenu puisque cela entraîne de si néfastes conséquences?

Ces timides propositions budgétaires tiennent à la crainte irrésistible que le danger d'inflation inspire au ministre. Par ailleurs, il s'imagine qu'il court un grand risque en réduisant les impôts pour le dernier trimestre de l'année. A son avis, les lourdes taxes qui frappent les sociétés et le malaise ouvrier actuel ne retardent-ils pas la production? Les constatations faites dans les industries, particulièrement dans celles des matériaux de construction, confirment ce fait très important. Pour accroître la production, il faut recourir à plus d'une équipe de travailleurs, peut-être même imposer des heures supplémentaires de travail. Y a-t-il une industrie qui consente à épuiser ses réserves, à user son outillage et à déprécier sa propriété en recourant au régime de deux ou de trois équipes, dans les circonstances présentes? Quelle est l'industrie qui est prête à épuiser ses ressources afin d'acquitter des impôts excessifs? Qu'est-ce qui peut pousser un homme à travailler sans interruption lorsqu'il touche de ce fait un salaire net si faible?

La taxe sur les excédents de bénéfices était sans doute justifiée en temps de guerre, alors que le patriotisme et le désir de gagner la guerre animaient la population. Les gens ne songeaient pas à l'argent; ils avaient uniquement à cœur de fabriquer des denrées, car ils savaient que si les nations alliées ne recevaient pas les approvisionnements nécessaires, ils n'auraient pas désormais à s'inquiéter de leur sort. Je le répète, la taxe sur les excédents de bénéfices était justifiée pendant la guerre, mais c'est folie d'encourager le gaspillage et les excès. Le ministre le sait aussi bien que moi. Si l'on continue ce gaspillage et ces excès, le Canada et les fabricants canadiens se trouveront dans une situation peu enviable et désavantageuse sur les marchés mondiaux lorsqu'il s'agira de concurrencer les produits étrangers.

De plus, dans un pays progressiste comme le Canada pareille politique nuit fort aux entreprises naissantes. On se montre également très injuste envers certaines industries qui ont toléré cette politique durant la guerre par esprit de patriotisme et qui, sans qu'il y

ait eu de leur faute, n'ont réalisé que des bénéfices minimes au cours de la période de base de 1936-1939. N'est-il pas vrai qu'une réduction appréciable de l'impôt des ouvriers signifierait une augmentation immédiate du salaire net, d'où accroissement immédiat des salaires susceptibles d'être assujettis à l'impôt?

Un tel programme ferait beaucoup pour prévenir les grèves. Si l'on avait réduit sensiblement les impôts des ouvriers qui touchent un salaire convenable, le ministre du Travail (M. Mitchell) n'aurait pas eu à nommer un régisseur des aciéries.

L'augmentation constante du coût de la vie est due à la suppression des subventions. Celles-ci ont été payées par les ouvriers eux-mêmes. A mon sens, les propositions fiscales portant sur trois mois de l'an prochain ne feront que contrebalancer l'augmentation réelle du coût de la vie, non pas l'augmentation théorique. Une diminution importante des impôts qui frappent les ouvriers stimulerait la production, en favorisant les ouvriers et en leur permettant de gagner convenablement leur vie. Le revenu national s'en trouverait augmenté, de même que les recettes qui en dépendent.

Je sais que la guerre que nous venons de livrer pour la défense de la liberté a coûté cher et que nous devons en faire les frais. Nous n'aurons peut-être pas assez d'une génération pour payer la guerre. Nous ne pouvons pas nous attendre à une diminution sensible des impôts un an après la fin des hostilités. Cependant l'heure n'est pas aux timides, mais aux braves. Le ministre et ses bureaucrates sont travaillés par la crainte de l'inflation ou, pour être plus exact, du danger théorique de l'inflation, car la loi de l'offre et de la demande joue toujours. La population canadienne commence à sentir les résultats de ce budget trompeur.

L'augmentation de la production est le meilleur moyen de parer à l'inflation. Nous devrions viser à produire, par tous les moyens, les denrées nécessaires, afin qu'il y ait plus de denrées à des prix convenables plutôt qu'une quantité moindre à des prix plus élevés. Ce conseil du ministre est fort sensé. Le ministre a, en effet, conseillé aux industriels de faire tout leur possible pour abaisser les prix et relever la production. Mais il s'est arrêté là. Il aurait dû s'adresser à un plus vaste auditoire, à la classe ouvrière, pour faire luire à ses yeux l'espoir d'un salaire net plus élevé. Si l'homme d'affaires ne peut venir à bout de tout, l'ambition y parvient et je ne vois pas que ce budget puisse l'encourager.